



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Etat de collocation et inventaire

Date de publication: SHAB 06.01.2023

Publications supplémentaires: KABVD 06.01.2023

Date de fin de visibilité prévue: 06.01.2028

Numéro de publication: KK04-0000031084

Entité de publication

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne, Chemin du Trabandan 28, 1006 Lausanne

Etat de collocation et inventaire BESTMILE SA

Débiteurs:

BESTMILE SA

CHE-356.366.302

Avenue de Rhodanie 58

1007 Lausanne

Remarques juridiques:

Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse devant le tribunal du lieu de la faillite, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.

Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Délai de contestation de l'état de collocation: 20 jours

Fin du délai: 26.01.2023

Lieu de dépôt des documents:

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne, Chemin du Trabandan 28, 1006 Lausanne

Remarques:

Suite à l'admission d'une production tardive en 3e classe, un état de collocation complémentaire est déposé. Seule la production nouvellement colloquée peut faire l'objet d'une contestation par les autres créanciers.

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne

021 316 65 03